

Ressources minières dans les Amériques: Mutations d'un continent

Appel à communications

Colloque organisé par le CEMRA (EA3016, Université Grenoble Alpes), l'ILCEA (EA613, Université Grenoble Alpes) et PACTE (UMR5194, CNRS-Université Grenoble Alpes), avec la collaboration du Centre d'Etudes Canadiennes de Grenoble.

Date et lieu : mercredi 11, jeudi 12 et vendredi 13 juin 2014, à Grenoble.

Dans un contexte de changement global lié à l'accroissement des activités humaines (Giddens), la course à la consommation et à l'énergie conduit au développement de projets d'envergure censés répondre aux besoins croissants de la population mondiale en matières premières et laissant simultanément entrevoir une intensification de ce changement global.

De tels projets, dont la mise en œuvre est conditionnée par l'ouverture des pays aux capitaux étrangers, ont un impact évident dans les domaines économique, géopolitique, ou environnemental. Mais ils font également entrer en jeu un certain nombre d'acteurs, dont les entreprises minières transnationales à l'origine de ces projets, qui affectent profondément les processus démocratiques de prise de décision. Dès lors, la critique arendtienne de la modernité par la mainmise de l'économique sur le politique, ou encore l'érosion de l'« Etat social » décrite par Habermas semblent illustrés par le développement des méga-projets miniers à l'échelle mondiale.

Dans le cadre de ce colloque, nous nous proposons d'étudier ces phénomènes au sein du continent américain, où l'on ne cesse de découvrir de nouveaux gisements d'hydrocarbures, véritable manne à l'heure des nouvelles batailles pour l'énergie qui se livrent à l'échelle de la planète. Cet ensemble territorial, constitué de pays qui se sont développés selon des modes très différents, est aujourd'hui encore fortement contrasté : certains pays sont très industrialisés tandis que d'autres sont encore en voie de développement ; partant de là il est intéressant de voir les similitudes éventuelles en ce qui concerne l'impact du développement des ressources minières. A noter également que de nombreux projets miniers qui voient le jour en Amérique latine sont « pilotés » par de grands groupes provenant d'Amérique du nord, ce qui pose la question des rapports nord-sud.

Nous souhaitons ainsi explorer la manière dont le développement des ressources minières dans les Amériques est emblématique des transformations qui s'opèrent au niveau des acteurs impliqués dans ce développement, et par là même des nouvelles représentations de ce continent en pleine mutation.

Plusieurs axes pourront ainsi être traités :

- Les enjeux du développement minier : comment ce développement contribue-t-il à une redéfinition des acteurs de la vie politique, économique ou sociale dans les Amériques ? Y a-t-il une réinterprétation des espaces du pouvoir à l'intérieur des pays concernés ou entre les pays concernés ? Les projets de développement des ressources

minières en Amérique du Sud actuellement menés par des entreprises nord-américaines soulèvent par exemple des questions de souveraineté.

- La législation concernant le développement des ressources minières ou le droit du sol dans les pays d'Amérique du Nord : en quoi peut-elle être considérée comme un vecteur des représentations sociales et culturelles des pays concernés ? On peut évoquer, par exemple, le cas du Canada où les textes de loi concernant les droits des peuples autochtones reflètent une opposition entre tradition et modernité qui influe de manière importante sur l'aboutissement des négociations concernant le développement des ressources en territoire autochtone.
- Les conséquences culturelles, sociales et environnementales des projets miniers et leurs représentations : au-delà de l'impact environnemental des mégaprojets miniers, on peut s'interroger sur les conséquences à plus ou moins long terme (y compris dans des phases de réhabilitation) au niveau des populations locales, mais aussi sur l'intervention des entreprises minières dans les dispositifs de réglementation environnementale.
- Le discours d'opposition, les mouvements sociaux émergents et leurs moyens d'action : quelle est l'ampleur du mouvement de défense de l'environnement et quel est son impact sur les transformations qui ont eu lieu au niveau de la législation sur les activités minières ? Quels sont les mouvements sociaux qui émergent dans le contexte des nouveaux projets miniers ? Quel est le rôle de l'opposition locale, en particulier l'opposition des populations autochtones, bien souvent premières victimes des conséquences négatives de ces nouveaux projets ? Quelles sont les stratégies de lutte qui, dans certains cas, ont permis une révision de projets de grande envergure ?
- Les outils et tactiques de communication des entreprises : face à l'opposition, de nombreuses entreprises réalisent désormais qu'elles doivent impliquer davantage les populations affectées par leurs grands projets dans les processus décisionnels et anticiper les conséquences à plus ou moins long terme de leurs réalisations. Les études d'impact environnemental représentent à ce titre un outil de connaissance, de médiation et de gestion des risques important, mais peinent encore à intégrer l'ensemble des acteurs concernés. Néanmoins, la responsabilité sociale des entreprises est un élément qui se doit désormais d'être partie prenante de tout nouveau projet minier.

A travers ces différents axes, ce sont plusieurs champs disciplinaires (études de l'Amérique latine, études nord-américaines, étude du discours, sciences politiques, sciences sociales, géographie, histoire, droit, économie, philosophie) ainsi que différentes approches méthodologiques qui viendront se rencontrer pour éclairer l'ensemble des changements qui se produisent actuellement sur le continent américain, et dont l'impact va bien au-delà de ce que les seuls indicateurs économiques pourraient laisser paraître.

Un résumé de votre proposition (en français) de 300 à 500 mots ainsi qu'une courte biographie et bibliographie (5 articles ou ouvrages maximum) sont à envoyer avant le 9 septembre 2013 à sandrine.tolazzi@u-grenoble3.fr Les propositions seront étudiées de manière anonyme par le comité scientifique du colloque, et une réponse envoyée avant le 30 septembre 2013.